

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique
Université Djilali BOUNAAMA de Khemis-Miliana
Faculté des Lettres et des Langues



Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels
-CDLC-



Revue Scientifique Internationale

Volume 1 Numéro 2 Octobre 2023

Numéro -Spécial- VARIA



Coordonné par : _____

- Dr. EL-Mehdi SOLTANI ,Université Djilali BOUNAAMA, khemis Miliana, Algérie .
- Dr. Justine MARTIN, Université de Castilla-La Mancha, Espagne.
- Dr. Yao Jean-Marc YAO, Université Alassane Ouattara - Bouaké, côte d'Ivoire.

P-ISSN :2992/0418

E-ISSN : 2992/0515

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique
Université Djilali BOUNAAMA , Khemis-Miliana
Faculté des Lettres et des Langues



Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels
-CDLC-

Revue Scientifique Internationale

Volume 1 Numéro 2 - Spécial -Octobre 2023

Numéro *VARIA*

Coordonné par :

-Dr. EL-Mehdi SOLTANI, Université Djilali BOUNAAMA, khemis Miliana, Algérie.

-Dr.Justine MARTIN, Université de Castilla-La Mancha, Espagne.

-Dr.Yao Jean-Marc YAO, Université Alassane Ouattara – Bouaké, Côte d'Ivoire.

P-ISSN : 2992/0418

E-ISSN : 2992/0515

Directeur d'honneur de la revue

-Pr. Mohamed-El-Cheikh BERRABAH, Recteur de l'Université de Khemis Miliana,(Algérie).

Directrice de publication

Pr.Leila MAHDANE, Doyenne de la faculté des lettres et des langues, Université de Khemis Miliana(Algérie).

Rédactrice en chef

-Dr.Anissa FELLAH Université de Khemis Miliana,(Algérie)

Rédacteurs en chef adjoints

-Dr.EL-Mehdi SOLTANI et Dr.Souad BRAHMI
Université de Khemis Miliana, (Algérie).

Secrétariat de rédaction

-Amina BAGHDADI et Benyoucef HABBICHE,
Université de Khemis Miliana. (Algérie).

Adresse :

Faculté des lettres et des langues, Université Djilali BOUNAAMA-Khemis Miliana, Algérie.

Contact :

revue.cdlic@gmail.com et revue.cdlic@univ-dbkm.dz

-Site de la revue sur la plateforme OJS:

<http://univ-dbkm.dz/openjournalsys/index.php/CDLC>

-Compte de la revue sur la plateforme ASJP :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Présentation de la revue

Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels «CDLC», est une revue scientifique internationale semestrielle d'expression française, essentiellement consacrée à l'enseignement/apprentissage du français dans tous ses états. Elle est en libre accès et éditée par la faculté des lettres et des langues, Université Djilali BOUNAAMA- Khemis Miliana, Algérie.

Elle diffuse des recherches théoriques, empiriques et/ou interdisciplinaires relatives à la didactique des langues et des cultures, aux sciences du langage, à la sociolinguistique, à la littérature et aux sciences de l'éducation. Cette revue tient en compte la diversité, la pluralité et la coexistence de nombreux contextes qui se valent à travers plusieurs situations.

La revue est numérique, non payante et totalement en libre accès. Elle publie deux numéros thématiques ou Varia par an, comme elle peut publier des numéros spéciaux, des actes et des travaux des manifestations scientifiques (colloques, journées d'étude, symposiums, séminaires, congrès). Les numéros thématiques et spéciaux peuvent comporter une rubrique Varia.

Animée par un comité de rédaction totalement indépendant, cette revue, publie en français, des articles, des comptes rendus et des notes de lecture critiques des publications récentes dans les champs suivants :

-Didactique des langues et des cultures.

-Etudes littéraires et culturelles.

-Sciences du langage et analyse du discours.

-Sciences de l'éducation et psychopédagogie.

-Etudes linguistiques et sociolinguistiques.

-Arts et lettres.

-Neurosciences et sciences cognitives.

Modalité de soumission

Les textes proposés, d'une longueur de 10 à 15 pages, en français, (Times New Roman : 12 ; simple), accompagnés d'un résumé (en français, en anglais et en langue nationale du contributeur), d'une courte notice biographique de l'auteur, sont à envoyer par courriel aux adresses suivantes : revue.cdlc@gmail.com et revue.cdlc@univ-dbk.m.dz

Les propositions d'articles seront exportés en double aveugle par les membres du comité scientifique et de la lecture .

Comité de rédaction

- Dr.EL-Mehdi SOLTANI, Université de Khemis Miliana, (Algérie).
- Dr.Souad BRAHMI, Université de Khemis Miliana, (Algérie).
- Dr Elarbi AMARI, Université de Khemis Miliana, (Algérie).
- Dr. Salah ARRAR, ENS-Sétif, (Algérie).
- Dr.Mohamed REZZIK, Université d'Alger2, (Algérie).
- Dr.Sidi Mohamed TALBI, Université de Chlef , (Algérie).

Comité scientifique

- Pr.Hakim MENGUELLAT, Université de Blida 2,(Algérie).
- Pr.Denis LOGROS, Université de Vincennes - Paris 8, (France)
- Pr.Ahmed BOUALILI, Université de Cergy-Pontoise, Paris (France).
- Pr.Aini BETOUCHE, Université de Tizi Ouzou, (Algérie).
- Pr.Fatima BOUKHELOU, Université de Tizi Ouzou, (Algérie).
- Pr.Nacira ACHI, Université de Tizi Ouzou, (Algérie).
- Pr.Abelkarim BENSLIM, Université d'Ain Timouchent, (Algérie).
- Pr.Rachid CHIBANE, Centre universitaire de Tindouf, (Algérie).
- Pr.Karim OUARAS, Université D'Oran 2, (Algérie).
- Pr. Mohand Amokrane AIT DJIDA, Université de Chlef , (Algérie).
- Pr.Amaria BELKAID, Université de Tlemcen, (Algérie).
- Pr.Mamadou Lamine SANOGO INSS-CNRST, Ouagadougou, (Burkina Faso.)
- Pr.Olivier SECARDIN, université d'Hiroshima, (Japon).
- Dr.Marine TOTOZANI, Université de Saint Etienne , (France).
- Dr.Anissa FELLAH Université de Khemis Miliana,(Algérie).
- Dr.El-Mehdi SOLTANI, Université de Khemis Miliana, (Algérie).
- Dr.Souad BRAHMI, Université de Khemis Miliana, (Algérie).
- Dr Elarbi AMARI, Université de Khemis Miliana,(Algérie).
- Dr.Fatima Zahra ZAHAF , Université de Khemis Miliana,(Algérie).
- Dr. Samia MOUFFOK, Université de Batna 2, (Algérie).
- Dr. Fouzia AMROUCHE, Université de M'Sila, (Algérie).
- Dr. keltoum SOUALAH, Université de Bordj Bou Arreridj, (Algérie).
- Dr.Soraya BOUZIDI, Université de Khenchla, (Algérie).
- Dr.Chahrazed DAHOU, Université Paul-Valéry Montpellier3, (France).

-
- Dr.Babacar FAYE, Université Cheikh Anta Diop, (Sénégal).
 - Dr.Baba Diéye DIAGNE, Université Cheikh Anta Diop, (Sénégal).
 - Dr.Joseph AVODO AVODO, Université de Maroua, (Cameroun).
 - Dr. Ousmane SIDIBE, Université de San Pedro, (Côte d'Ivoire).
 - Dr.Justine MARTIN, Université de Castilla-La Mancha (Espagne).
 - Dr.Serge DREYER, Université Tunghai, (Taiwan).
 - Dr.Ozouf Sénamin AMEDEGNATO, University of Calgary, (Canada) .
 - Dr.Mohamed REZZIK, Université d'Alger2, (Algérie).
 - Dr. Salah ARRAR, ENS-Sétif, (Algérie).
 - Dr. Amir MAHDI, Université de Tiaret, (Algérie).
 - Dr.Fatima Zohra MOUKHTARI, Université de Tiaret, (Algérie).
 - Dr.Said MAHMOUDI , Université de Tiaret, (Algérie).
 - Dr Sid Ahmed KHALLADI, Université d'Adrar,(Algérie).
 - Dr Mohamed MEKKAOUI, Université de Mascara, (Algérie).
 - Dr.Mohamed BEKKAYE, Centre universitaire de Maghnia,(Algérie).
 - Dr.Zakaria MAKHLOUFI, Université d'El-Taref, (Algérie).
 - Dr.Sidi Mohamed TALBI, Université de Chlef ,(Algérie).
 - Dr. Afif MOUATS, Université de Batna 2,(Algérie).
 - Dr.Hicham GHALEM, Université d'Alger2, (Algérie).
 - Dr.Sarah KOUIDER RABAH, Université de Blida 2, (Algérie).
 - Dr.Assya BENACHENHOU, Université de Blida 2, (Algérie).
 - Dr.Islem AIT IKHLEF, Université de Blida 2, (Algérie).
 - Dr.Mamadou LAM, Ecole Supérieure Polytechnique de Nouakchott, (Mauritanie).
 - Dr.Losséni FANNY, Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo, (Côte d'Ivoire).
 - Dr.Yao Jean-Marc YAO, Université Alassane Ouattara – Bouaké, Côte d'Ivoire
- Dr. Carla SERHAN, Université de Balamand ,(Liban).



Le performatif dans le discours de Guillaume Soro : enjeux et limites

The performative in Guillaume Soro's speech: issues and limits

Sidibé OUSMANE

Université de San Pedro,

Ousmane.sidibe@usp.edu.ci

Reçu: 21/08/2023, **Accepté:** 24/08/2023, **Publié:** 20/10/ 2023

Résumé:

Malgré le manque de souffle de Austin (1970), dans son chantier d'opposer les énoncés constatifs et les énoncés performatifs, jusqu'à l'aboutissement d'une théorie des actes de langage, le performatif occupe toujours la centralité certains discours institutionnels tels que le discours juridique et le discours politique. Dans cette contribution, nous analysons le discours de Guillaume Soro pendant les élections présidentielles de 2020. Il est question de voir de plus près les enjeux et les limites de la performativité de ses discours. La longue distance qui le sépare d'Abidjan (six mille kilomètres), ne l'empêche pas de mobiliser des discours tout autant performants que performatifs. Cependant, des épisodes (mandat d'arrêt international à son encontre et sa condamnation par la justice ivoirienne) obscurcissent la visée sa candidature. Nonobstant ces obstacles, Guillaume Soro parle. Il parle pour séduire, promettre, rassurer, menacer. Il parle pour échapper au test de vérité et de fausseté tel que suggéré par Austin.

Mots-clés

Pragmatique, Performatif, Discours politique, Discours électoral, Élections présidentielles

Abstract

In spite of Austin's lack of breath (1970), in his work of opposing the constative statements and the performative statements, until the culmination of a theory of speech acts, the performative always occupies the centrality of certain institutional discourses such as legal discourse and political discourse. In this contribution, we analyze the speech of Guillaume Soro during the presidential elections of 2020. It is a question of seeing more closely the stakes and the limits of the performativity of his speeches. The long distance that separates it from Abidjan (six thousand kilometers), does

not prevent it from mobilizing speeches that are as effective as they are performative. However, episodes (international arrest warrant against him and his conviction by the Ivorian justice) obscure the aim of his candidacy. Notwithstanding these obstacles, Guillaume Soro speaks. He speaks to seduce, promise, reassure, threaten. He speaks to escape the test of truth and falsity as suggested by Austin.

Keywords

Pragmatic, Performative, Political discourse, Electoral discourse, Presidential elections

Zusammenfassung¹

Trotz Austins mangelndem Atem (1970) nimmt das Performative in seiner Arbeit, in der er die konstativen Aussagen und die performativen Aussagen bis zum Höhepunkt einer Theorie der Sprechakte gegenüberstellt, immer die Zentralität bestimmter institutioneller Diskurse wie des Rechtsdiskurses ein politischer Diskurs. In diesem Beitrag analysieren wir die Rede von Guillaume Soro während der Präsidentschaftswahlen 2020. Es geht darum, die Herausforderungen und Grenzen der Performativität seiner Reden genauer zu betrachten. Die große Entfernung von Abidjan (sechstausend Kilometer) hindert sie nicht daran, gleichermaßen wirkungsvolle wie performative Reden zu mobilisieren. Allerdings verschleiern Episoden (internationaler Haftbefehl gegen ihn und seine Verurteilung durch die ivoirische Justiz) das Ziel seiner Kandidatur. Trotz dieser Hindernisse spricht Guillaume Soro. Er spricht, um zu verführen, zu versprechen, zu beruhigen, zu drohen. Er spricht, um der von Austin vorgeschlagenen Prüfung von Wahrheit und Falschheit zu entgehen.

Schlüsselwörter

Pragmatisch, performativ, politischer Diskurs, Wahldiskurs, Präsidentschaftswahlen

Pour citer cet article :

OUSMANE, Sidibéb (2023), Le performatif dans le discours de Guillaume Soro : enjeux et limites, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 313-326. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Pour citer le numéro :

MARTIN, Justine, SOLTANI, El-Mehdi et YAO, Jean-Marc Yao, (2023), Numéro -Spécial- Varia-, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 580p. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

¹ -Résumé en allemand

Introduction

Depuis l'avènement du multipartisme en Côte d'Ivoire, précisément après le décès en 1993 du premier président de la République, Félix Houphouët-Boigny, les contextes électoraux (des campagnes électorales aux élections locales et présidentielles) sont émaillés de troubles de différents genres : troubles communicationnels et discursifs entraînant à leur tour des troubles socio-politiques ou encore des troubles politico-militaires.

Les élections de 2010 ont donné lieu à un spectacle tragique, une crise postélectorale avec des conséquences en perte importante en vies humaines : plus de trois mille morts selon les résultats des experts des Nations Unies. Celles de 2015 ont été relativement stables en raison de l'accalmie des esprits après la terrible crise de 2010-2011. Ce répit dans l'environnement politique peut aussi s'expliquer : la coalition RHDP² gère communément le pouvoir d'État. L'absence du Front Populaire Ivoirien de Laurent Gbagbo³ pendant les compétitions est aussi un facteur important. Laurent Gbagbo est, en effet, l'un des « poids lourds » de la politique ivoirienne, et donc un opposant de grande taille. Au regard de ces facteurs, les élections de 2015 ont suscité moins d'engouement chez les Ivoiriens.

Concernant celles de 2020, elles portaient en elles-mêmes les germes d'une crise certaine : d'abord, le retrait de plusieurs alliés politiques de la coalition RHDP, après sa transformation en parti politique, ensuite la présidentialité du candidat sortant, Alassane Ouattara⁴, du fait d'un dialogue de sourds entre les politiques, et entre les juristes constitutionnalistes du pays, enfin la disqualification de certains candidats, soit sur la base présumée d'un défaut de parrainage politique, soit sur celle d'une sanction juridique que les opposants considèrent comme des répressions politique dans le fond. Ces mesures sont, en effet, saluées par certains en fonction de leur proximité d'avec le président sortant, et elles sont vilipendées par d'autres en de leur opposition par rapport à la troisième candidature de président sortant. Voilà encore que le peuple se voit entortillé par un autre dialogue de sourds.

Dans ce tourbillon discursif, Guillaume Soro, ancien cadre du RHDP, ancien premier ministre, et ancien président de l'Assemblée nationale,

² Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix était, à la base un groupement politique. Sa transformation en parti politique a engendré le départ de plusieurs de ses acteurs.

³ L'ex-président de la République, meneur du Front Populaire Ivoirien, étant en prison à la Cour Pénale internationale pour répondre aux accusations des crimes contre l'humanité suite à la Crise postélectorale, ses partisans (pro-Gbagbo) se sont abstenus. Seul Affi N'Guessan a participé aux élections sous la bannière du FPI.

⁴

malgré sa disqualification aux élections présidentielles à cause d'une condamnation à 20 ans de prison, insiste sur la légitimité de sa candidature, depuis son exil. Dans ce contexte de torrents discursifs de légitimation et délégitimation, de qualification et de disqualification entre les acteurs politiques, Guillaume Soro produit des énoncés illocutoirement et performativement motivés. Comment ce candidat tente de se re-positionner dans l'arène politique ? Quelle image mobilise-t-il dans sa stratégie de persuasion ?

Dans cet article, nous analyserons, sous le prisme de la pragmatique, la performativité des discours dits électoraux de Guillaume Soro, avant les élections présidentielles de 2020.

1. Du discours politique électoraliste

Il s'agit d'analyser l'attitude discursive de Guillaume Soro dans sa quête de persuasion de plus de militants. Laquelle quête devrait l'amener à la mobiliser le maximum d'électeurs afin de lui permettre de remporter les élections. Son expérience sur la scène politique lui permet de comprendre que sa seule force qu'il détient réside dans son discours, comme le souligne M. Foucault. Selon lui, le discours « n'est pas seulement ce qui traduit les luttes, mais ce par quoi on lutte, ce pour quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (M. Foucault, 1971, p. 12). La grande distance qui sépare le locuteur de son pays, il est conscient que seul le discours est le moyen par lequel il peut exister. Donc, il s'y accroche comme son gilet de sauvetage. Cependant Guillaume Soro se retrouve dans une posture de dominé où il essaie de renverser la tendance en dominant la scène par le verbe. De fait, il mobilise un discours essentiellement lié au pouvoir. Le discours électoral, pour nous, est un discours produit par un homme politique persuasif, pendant une période électorale. Dans ce discours emprunte toutes les stratégies discursives permettant au locuteur de se poser comme le candidat exceptionnel.

2. Construction de l'ethos

L'ethos est l'image de soi que mobilise l'orateur qui désire agir par son discours. La préoccupation qui se dégage à ce propos est « de savoir s'il faut privilégier l'image de soi que l'orateur projette dans sa parole, ou plutôt celle qui dérive d'une connaissance préalable de sa personne » (Amossy, 2012, p. 83). Selon Aristote, « il y a trois choses qui donnent la confiance dans l'orateur ; car il y en a trois qui nous en inspirent, en dehors, indépendamment des démonstrations produites. Ce sont le bon sens (phronésis), la vertu (areté) et la bienveillance (eunoia) » (Amossy, idem, p. 83). Dejà avant Amossy, Ducrot rappelait ceci :

Un des secrets de la persuasion telle qu'est analysée depuis Aristote est, pour l'orateur, de donner de lui-même une image favorable, image qui séduira l'auditeur et acceptera sa bienveillance. Cette image de l'orateur, désignée comme *ethos* ou « caractère », est encore appelée quelquefois – l'expression est bizarre mais significative – « mœurs oratoires ». Il faut entendre par là les mœurs que l'orateur s'attribue à lui-même par la façon dont il exerce son activité oratoire. Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses qu'il peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments (le fait de choisir ou de négliger tel argument peut apparaître comme symptomatique de telle qualité ou de tel défaut moral).

Le discours, en général, et le discours politique en particulier a pour fonction de construire l'image ou les images que s'y construit. Dans ces actes de parole, Guillaume Soro construit tout un labyrinthe d'*ethos* : de l'assurance, en passant par le charismatique jusqu'à l'homme de la situation. Quoi de plus normal. Il s'agit d'un discours pré-électorale face à un adversaire qui fut un allié proche.

3. Le contexte

Le corpus analysé est un ensemble discours prononcés par Guillaume Soro lors de son exil dit politique.

Après sa rupture avec le pouvoir de Alassane Ouattara, Guillaume Soro rejoint le rang des opposants, et se proclame candidat aux élections présidentielles depuis son exil politique en France. Avec cette légitimité d'opposant, il se prononce en nom propre sous la bannière de son parti politique Génération des Peuples Solidaires (G.P.S.). Sa légitimité résulte de son activité discursive.

L'orateur a été et continue d'être beaucoup présent sur la scène politique ivoirienne. Depuis la tentative de coup d'État militaire du 19 septembre 2002, les rebelles réussissent à occuper une partie du territoire entraînant la division de la Côte d'Ivoire en deux parties : la zone gouvernementale dirigée par Laurent Gbagbo (LG), président élu en 2000 et la zone sous contrôle de plusieurs groupes rebelles dont le plus influent était le Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (M.P.C.I.) dirigé par GS, ancien meneur de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI). Ces groupes rebelles deviennent, après les négociations de Linas-Marcoussis (en France)⁵, les Forces Nouvelles (FN) de Côte d'Ivoire dont

⁵ Les accords de Linas-Marcoussis, ou *accords Kléber*, se sont tenus du 15 au 26 janvier 2003.

GS devient le porte-parole puis le secrétaire général de la branche politique. En 2003, il fait son entrée au gouvernement de réconciliation nationale, comme ministre de la Communication. Et, quelques mois après, il est nommé ministre d'État, de la Reconstruction et de la Réinsertion. En 2007, la signature de l'accord politique de Ouagadougou⁶ offre aux FN le poste de premier ministre. Elles désignent leur secrétaire général, GS, pour exercer cette fonction. En 2010, alors qu'une controverse éclate sur les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle du 28 novembre, GS reconnaît Alassane Ouattara comme le président élu par le peuple et par conséquent, lui remet sa lettre de démission de la fonction de premier ministre qu'il avait assumée sous la présidence de Laurent Gbagbo depuis 2007⁷. Séance tenante, Alassane Ouattara le reconduit dans ses fonctions de premier ministre. Dans la formation de son nouveau gouvernement, GS détient également le portefeuille de la défense. Le 11 avril, Laurent Gbagbo est arrêté après un long combat⁸ entre les forces qui lui étaient fidèles et celles fidèles à Alassane Ouattara. Il est mis en résidence surveillée au Nord du pays puis transféré à la Cour pénale internationale (C.P.I.). GS occupa la fonction de premier ministre du 11 avril 2011 au 8 mars 2012 et est élu président de l'Assemblée nationale en 2012. Ses relations se sont progressivement dégradées avec le AO. Ses prises de paroles ne sont plus en phase avec celles de

ses camarades de luttes politique, alors il lui est demandé de clarifier sa position vis-vis de la création du RHDP⁹ comme parti politique. Tous les cadres du gouvernement étaient appelés à rejoindre le ce nouveau parti, ou devaient « débarrasser le tabouret »¹⁰. Il démissionne de la tête de

⁶ Ces accords sont signés le 4 mars 2007 à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, par Laurent Gbagbo alors président de la République de Côte d'Ivoire, le chef des Forces nouvelles Guillaume Soro et l'ancien président Burkinabé Faso, Blaise Compaoré. Ils visaient à ramener la paix en Côte d'Ivoire et à réunifier le pays.

⁷ Il fut premier ministre sous Laurent Gbagbo pendant 3 ans, 8 mois et 2 jours, c'est-à-dire du 4 avril 2007 au 6 décembre 2010.

⁸ La crise post-électorale a commencé du 28 novembre 2010 au 4 mars 2011 voire 5 mois et 6 jours.

⁹ Le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix, fondé le 18 mai 2005 et dirigé conjointement par Messieurs Henry Konan Bédié (P.D.C.I R.D. A), Alassane Ouattara (R.D.R), Albert Mabri Toikeusse (U.D.P.C.I), Gnamien Konan (U.P.C.I) et Anaky Kobéna Innocent (M.F.A).

l'Assemblée nationale en 2019, et dira à sa sortie de l'hémicycle qu'il avait débarrassé le « tabouret » pour pouvoir aller à la conquête du « fauteuil »¹¹, qui serait plus confortable. Aussitôt, il organise une série de tournées à l'intérieur¹² puis à l'extérieur¹³ du pays dans une sorte de précampagne basée sur la stigmatisation des actions gouvernementales. Quelques mois après, il annonce sa candidature à l'élection présidentielle¹⁴ d'octobre 2020 après le lancement d'un « mouvement citoyen », Génération et Peuples solidaires de Côte d'Ivoire (G.P.S.)¹⁵.

En octobre 2019, GS annonce son retour en Côte d'Ivoire pour le 9 novembre après six mois à l'étranger. À la date de son retour, son avion n'atterrira pas en Côte d'Ivoire mais au Ghana. Dans le courant de la même journée et des jours suivants plusieurs de ses proches sont mis aux arrêts ; au nombre desquels des Députés. « Aussitôt, il se voit pris dans une tempête [politico]-médiatico-judiciaire » (S. Ousmane, 2019 : 74) au cours de laquelle il est accusé de corruption et de déstabilisation du pays, avec l'émission à son encontre, le 23 décembre 2019, d'un mandat d'arrêt international. Depuis son exil politique, une guerre de communication médiatique est enclenchée entre lui et ses anciens alliés.

4. La notion du performatif

Pendant longtemps, le langage a été exclusivement considéré comme un simple appareil de représentation du monde, une sorte de « transposition de la réalité » (L. Wittgenstein, 1961 : 33). L. Wittgenstein (1961) et G. Frege (1971) pensaient le langage comme un outil descriptiviste, qui réduisait le sens de la phrase aux conditions de vérité et de fausseté. En effet, certaines énonciations qui ressemblent à des affirmations, fonctionnent en réalité d'une tout autre façon. Cet autre fonctionnement des énoncés montre les limites de la conception réductrice du langage. Ainsi, Austin démontre que

¹⁰ Ce syntagme verbal signifiait pour le contexte, « quitter son poste », « démissionner de sa fonction politique ».

¹¹ Il faisait allusion au fauteuil présidentiel.

¹² Ces tournées sont dénommées « Crush party », qui s'inscriraient dans des cadres d'échanges directs qu'il a initié depuis 201 selon lui, pour répondre sans faux-fuyant aux questions, de ses partisans, liées à la vie du pays.

¹³ *Idem.*

¹⁴ Le 18 octobre 2019, GS annonce sa candidature sur le plateau de la chaîne France 24. Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=Kg-1GTJBe1M>.

¹⁵ Huit mois après la création du « Comité politique », GS, a annoncé samedi en Espagne, le lancement d'un nouveau mouvement, "Génération et peuples solidaires" (GPS), qui devrait porter sa candidature à la prochaine élection présidentielle d'octobre 2020. Ce « mouvement citoyen et politique va regrouper tous les mouvements soroistes.

des énoncés fonctionnent en tant qu'actes, qu'il les nomme « performatifs » (J. Austin, 1970 : 41).

Au départ, il établit une distinction entre deux types d'énoncés : les constatifs et les performatifs. Les premiers représentent l'ensemble des affirmations susceptibles d'être vraies ou fausses. Les seconds recouvrent toutes les autres affirmations qui ne sont pas « destinées à rapporter ou à communiquer quelque information pure et simple sur les faits », ou bien qui ne le seraient « que partiellement » (J. Austin, 1970 : 38). Dans ses investigations, il soulève la problématique de l'efficacité de l'énoncé, en contexte, entre les protagonistes à l'interaction verbale. Au cœur de sa théorie se trouvent la dimension dialogique et le désir d'influence mutuelle des allocutaires par la mise en œuvre d'un ensemble d'exercices langagiers. La pragmatique s'attache à la communication et à ses acteurs. Maingueneau note, à ce titre, :

Il y a pragmatique linguistique si l'on considère que l'utilisation du langage, son appropriation par un énonciateur s'adressant à un allocataire dans un contexte déterminé, ne s'ajoute pas de l'extérieur à un énoncé en droit autosuffisant, mais que la structure du langage est radicalement conditionnée par le fait qu'il est mobilisé par des énonciations singulières et produit un certain effet à l'intérieur d'un certain contexte, verbal ou non verbal. (D. Maingueneau, 1997 : 3)

Kerbrat-Orecchioni, quant à elle, en tire la conclusion en affirmant que l'on « peut faire des choses, et des choses fort diverses, par la simple production d'énoncés langagiers » (2008 [2010, 2016] : 21). Cependant, « un énoncé performatif est un énoncé qui, sous réserve de certaines conditions de réussite, accomplit l'acte qu'il dénomme, c'est-à-dire fait ce qu'il dit faire du seul fait qu'il le dise » (*Idem*, p. 9).

5. La performativité du discours politique

Dans le champ politique, il n'est plus question de prendre véritablement en compte la dimension locutoire du discours, celui-ci étant de toutes les manières mis au service de la force de conviction du message produit. Le discours politique sert la cause d'une communication politique tendant vers la séduction et non la transmission d'un savoir véritable. Cette séduction se perçoit à différents niveaux en fonction de la position du locuteur face au pouvoir : partisan ou sympathisant du pouvoir ou opposant. La position du locuteur donne une situation plus claire à son discours. À ce propos Alduy écrit : « 'Si pour un président en exercice, parler, c'est agir, car le verbe deviendra *loi*, pour les candidats à la fonction suprême, parler c'est d'abord, avant même de vouloir convaincre, exister » (C. Alduy, 2017, p. 36). Qu'il s'agisse du verbe *agir* ou du verbe *exister*, le discours politique est intrinsèquement performatif en ce sens qu'il *fait* ou du moins *prétend faire*.

Il constitue sa propre réalité dans un acte de communication. *Agir* ou *exister* pour un homme politique résulte de la parole.

Le langage politique est donc pourvu d'un niveau illocutoire. Mais c'est évidemment sa dimension perlocutoire qui est ici prégnante. La finalité du dire politique étant la *conviction*, il met l'accent sur l'effet désiré qui découle de l'acte accompli. Le discours politique est, en effet, un performatif singulier axé sur la fonction perlocutoire de l'énonciation aux fins de susciter l'obéissance ou l'adhésion.

La performativité du discours politique s'entend aussi comme un discours politique et social établissant des rapports de reconnaissance dans la sphère publique, dans les relations interindividuelles, ou bien dans celles qu'entretiennent les individus avec les instances politiques étatiques. Cette performativité s'exprime, ici, en tant qu'agir dans la sphère publique, notamment par le truchement de la « déclaration ». Là encore, c'est le niveau perlocutoire qui détermine la nature de l'acte de langage. La performativité politique s'analysera donc une nouvelle fois en termes psychologiques, attestant d'une dimension « somatique » du discours politique. Le langage, et en particulier le langage politique, est ainsi principalement considéré comme une « puissance d'agir », comme « un acte et ses conséquences ».

Concluons que tout comme la performativité du langage, c'est la faculté à échouer qui fait office d'élément déterminant. Qu'il vise le langage des acteurs politiques, ou celui de la sphère publique, l'acte de langage politique accompli peut s'avérer être un échec « s'il ne produit pas ses effets », autrement dit, s'il ne séduit pas ou bien s'il n'engendre pas la conséquence identitaire escomptée.

Nous analysons les déclarations de Guillaume Soro selon les classifications des performatifs selon Austin.

6. Les performatifs purs

Les énoncés performatifs purs se présentent comme des énoncés centrés autour d'un verbe à la première personne de l'indicatif présent. Ces énoncés performatifs à la première personne du présent de cesse de l'être à un autre temps et à une autre personne.

Je **suis** candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2020, vous le savez déjà.

Je ne le **suis** pas pour moi-même.

Je **suis** candidat pour que demain, le peuple accède au pouvoir¹⁶.

¹⁶ L'adresse à la nation de Guillaume Soro, le samedi 07 mars 2020, disponible sur : <https://www.facebook.com/groups/1696061623872678/posts/2109543122524524/>

Ces déclarations s'inscrivent dans le schéma directeur de Austin, et qui corrobore l'idée que le pragmaticien pionnier donne du performatif pur. Il y a, en effet, l'existence du pronom personnel de la première personne du singulier « je » et des verbes conjugués à la première personne du singulier « suis ». Le locuteur martèle le verbe « être » au présent de l'indicatif pour agir efficacement sur son auditoire.

Malgré la distance qui le sépare d'Abidjan, il est difficile pour celles ou ceux qui connaissent l'histoire de la Côte d'Ivoire de dire que la déclaration de candidature du locuteur est fausse. Il est impossible d'affirmer qu'il n'est pas candidat. L'environnement politique de la Côte d'Ivoire offre tous les arranges d'assurance au citoyen, loin des secrets des « dieux », pour entériner la déclaration de candidature de Guillaume Soro.

Rappelons que le président du conseil constitutionnel est un membre de la rébellion dont le locuteur en était le Secrétaire général. La plupart des hauts gradés de l'armée sont issues de la même rébellion. Il fut ministre de la défense. Ce décor contextuel se veut une accroche pour l'auditoire lambda. Eu égard à cette considération doxique, sa candidature peut échapper à tout ce qui pourrait être considéré comme étant ambigu.

Dans cet extrait, la proposition importante pour l'orateur est le « Je suis candidat » la suite de l'énoncé n'est qu'un complément. La déclaration de candidature, pour une personnalité politique, est le cœur de sa prise de parole. Les autres propos ne viennent qu'agrémenter cette déclaration.

Les énoncés, ici mobilisés par l'orateur, échappent à la problématique du vrai et du faux, et leur accomplissement est dépendant de l'énonciation des phrases prononcées par le locuteur.

7. Les quasi-performatifs

Dans le repérage des énoncés quasi-performatifs, l'analyste doit commencer par observer l'existence d'une tournure de type *Je (+ te) ou (+vous) + verbe à l'indicatif présent*. Ils répondent tous au critère suivant : la présence sous forme ou sous une autre dans la formulation de l'énoncé de performatif, du terme généralement utilisé pour désigner l'acte principalement réalisé par cet énoncé.

« Je vous **remercie**¹⁷ ».

Dans cette formule de témoignage de gratitude, la tournure de la quasi-performativité est respectée. Cependant, cet énoncé tend à remettre en cause l'existence de la quasi-performativité malgré l'existence de la formule de déduction proposée par Austin. Cette tournure est sûrement une condition

¹⁷ L'adresse à la nation de Guillaume Soro, le samedi 07 mars 2020, disponible sur ; <https://www.facebook.com/groups/1696061623872678/posts/2109543122524524/>

suffisante pour qu'il y ait performatif, mais elle n'est pas une condition nécessaire. Car dans la reconnaissance des performatifs purs, Austin propose de manipuler les énoncés diversement afin de savoir s'ils conservent encore leur performativité. L'énoncé « Je vous **remercie** » peut être réduit à « Merci » sans que la valeur performative ne soit corrompue.

En plus d'être engagé dans la quête du pouvoir, le locuteur ne perd pas de vue la place de l'auditoire. Ainsi, il adopte la posture de bienveillance. Comme nous l'avons mentionné, le locuteur politique est en permanence dans la séduction même pendant des contextuels conflictuels.

8. Les performatifs implicites ou primaires

Dans le prolongement de sa réflexion, Austin s'est rendu compte qu'à côté des performatifs explicites comme « Je vous promets de gagner », il existe des performatifs implicites. Certains énoncés du locuteur n'exécutent pas explicitement les actes qu'ils dénomment. Donc, ils ne sont pas réduits à des performatifs explicites. Il faut les soumettre à des tests pour déduire leur performativité.

« Et avec vous je la **gagnerai**, c'est manifeste »¹⁸.

Il est impossible d'affirmer que le locuteur ment ou qu'il dit la vérité, tant que les élections n'ont pas eu lieu. On y voit une promesse implicite. L'énoncé peut être reformulé comme suit : « « Et avec vous [je vous promets que] je la **gagnerai**, c'est manifeste ».

Dans l'extrait suivant, nous chercherons à comprendre la valeur performative de l'énoncé qui y est.

« Le 31 Octobre, il **n'y aura pas** élection, et si le 31 Octobre malgré le fait qu'il n'y a pas élection qu'Alassane s'auto-proclame, nous ne **l'accepterons pas** »¹⁹.

Nous pouvons reformuler cet extrait de la façon suivante : « Le 31 Octobre, [je promets qu']il **n'y aura pas** élection » ; « [Je jure que] nous ne **l'accepterons pas** » ;

Ici encore, l'ethos préalable de Guillaume Soro l'aide dans sa persuasion. Ses lieutenants sont sur le terrain. Parmi eux, il faut compter ceux qui n'ont pas pu trouver satisfaction après la prise du pouvoir par Alassane Ouattara. Cette déclaration a créé un climat de méfiance chez les Ivoiriens. Certains ont fait leurs provisions et d'autres ont rejoint leur village fuyant la ville d'Abidjan. Ils craignaient une autre crise comme celle de 2010.

¹⁸ L'adresse à la nation de Guillaume Soro, le samedi 07 mars 2020, disponible sur <https://www.facebook.com/groups/1696061623872678/posts/2109543122524524/>.

¹⁹ <https://www.facebook.com/christianserge.attebe/videos/10223874295233823/>

Si j'ai choisi de vous convier aujourd'hui à ce déjeuner de presse, c'est avant tout pour vous dire que je **suis** candidat aux élections présidentielles de mon pays la Côte d'Ivoire le 31 octobre 2020, et que je le **demeure** définitivement²⁰.

Dans toutes ces mises à mots, le locuteur rabâche ad libitum sa candidature. Il la prononce régulièrement pour qu'elle fasse écho dans l'esprit de l'auditoire. Cette fois, le cadre est élargi. Le nombre croissant des journalistes lui donne la garantie que sa candidature sera relayée et sue d'un auditoire plus large. En plus, nous pouvons y voir une sorte de recherche d'assurance. Dans l'exécution d'un fait, plus il y a plusieurs personnes, plus les interactants, chercheurs de témoins, se sentent en sécurité. Toutefois, il rassure ses partisans, intimide ses opposants et il existe par la même occasion.

Observons l'énoncé ci-contre :

« Ouattara **n'est pas** le prochain président de la Côte d'Ivoire »²¹.

Elle peut être dite autrement : « [je vous assure que] Ouattara **n'est pas** le prochain président de la Côte d'Ivoire ». Dans cette formulation, il donne de l'espoir à ses partisans et raffermi son ethos de charismatique.

Dans une autre formulation : « [je vous jure que] Ouattara **n'est pas** le prochain président de la Côte d'Ivoire », il y a l'idée de menace. Alassane Ouattara et ses partisans peuvent y voir des menaces.

Lorsqu'un locuteur affirme qu'il aime une personne ou une chose, on ne peut objecter son propos. Guillaume Soro exprime ses sentiments pour la Côte d'Ivoire.

« Voilà pourquoi je **suis** candidat à l'élection présidentielle 2020 en Côte d'Ivoire :

- Parce que j'**aime** mon pays et que j'ai perçu son attente de réconciliation, de justice et de prospérité partagée pour tous ses ressortissants »²².

Qu'il soit sincère ou insincère, (il est d'ailleurs le seul à le savoir), on ne peut confirmer ou infirmer. À moins qu'il ne trouve engagé dans un dialogue de sourd où il faut objecter toutes les affirmations avant même de

²⁰ Mardi 28 janvier 2020 à l'hôtel Bristol de Paris, les propos liminaires de Guillaume Soro face à la presse française, disponible sur : <https://www.facebook.com/groups/987167338010845/permalink/2863835487010678/>.

²¹ <https://youtu.be/zTg-mm4GAuc>

²² Guillaume Soro depuis Londres : "Mon pays risque à nouveau de brûler ", disponible sur <https://www.pressecoatedivoire.ci/article/4074-guillaume-soro-depuis-londres-mon-pays-risque-a-nouveau-de-bruler-lintegralite-de-son-discours.>

les comprendre. Car ce qui importe pour les interactants, c'est de dominer l'autre par tous les moyens.

Quel que soit le sens que l'on peut assigner à ces propos, ils échappent au test de vérité et de fausseté. Tous les extraits analysés sont implicitement dotés d'une charge pragmatique, peu importe le registre de la performativité. Sachant que la pragmatique prend en compte les signes qui ne peuvent recevoir d'interprétation qu'en contexte, la personne du locuteur est importante dans la mise à mots.

Les verbes que mobilise Guillaume Soro dans son discours à visée électorale sont des verbes de parole. Comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2010), les verbes de parole sont en partie de généreux pourvoyeurs de formules performatives. Tous les verbes utilisés par l'orateur échappent à la véri-conditionnalité. Il prononce légitimement ses discours (il est Ivoirien et un leader politique) et au bon moment (il parle pendant une période électorale).

Que pouvons-nous déduire de ces discours ? Quelles sont leur visée performative ?

Conclusion

Il est trop tôt, dans sa carrière politique, d'affirmer que Guillaume Soro a épuisé toutes ses cartouches argumentatives. Mais sa posture actuelle laisse penser qu'il a « épuisé les ressorts de ce qui fit la force de l'orateur et l'efficacité de son discours » (D. Mayaffre, 2007/2012 : 176). Homme tout-puissant de la rébellion, ministre tout-puissant en charge de la primature et de la défense ; parlementaire tout-puissant : président de l'Assemblée nationale ; tenait à cette époque des discours tout entiers performatifs qui, parce qu'ils étaient incarnés par un personnage dans lequel Alassane Ouattara et ses partisans avaient foi, se voulaient force d'action et pouvoir de changer le monde. Mais, en 2020, que reste-t-il du discours d'un président de l'Assemblée nationale « chassé » face auquel on peut désormais opposer un bilan de déstabilisateur de deux pouvoirs : ceux de Laurent Gbagbo (avéré) et de Alassane Ouattara (à tort ou à raison).

La candidature de Guillaume Soro se heurte à une poursuite judiciaire à son encontre, ce qui l'oblige à l'exil. De la France, il proclame être candidat et veut changer positivement les choses dans son pays en suivant l'ordre démocratique alors qu'il est interdit d'y revenir à condition qu'il accepte de faire face à la justice. Sans la résolution de cette situation, son annonce de candidature perd sa valeur performative, puisque les conditions de réussite de son discours ne sont pas réunies.

Référence Bibliographique

- ADOU Amadou Ouattara & SIDIBÉ Ousmane, 2021, « De la protestation au plaidoyer dans le discours politique ivoirien : analyse de l'adresse à la nation de Guillaume Soro », *Langues & Cultures*, Volume : 02 / Numéro 02.
- ALDUY Cécile, 2017, *Ce qu'ils disent vraiment. Les politiques pris au mot*, Paris, Seuil.
- AUSTIN John L., 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil.
- DAMON Mayaffre, 2007/2012 *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure du discours*, Paris, Presses de Sciences Po.
- FOUCAULT Michel., « L'ordre du discours 1971 », in Dominique Maingueneau, *Les analyses du discours en France*, *Langages* N° 117, mars 95, Paris, Larousse.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (2016 [2010, 2008]), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, (1997), *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris, Dunod.
- RADFORD Andrew. (1997). *Syntax: A Minimalist Introduction*. Cambridge, Angleterre: Cambridge University Press.
- WITTGENSTEIN Ludwig, 1961, *Tractatus Logico-philosophicus*, Paris, Gallimard.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- AMOSSY Ruth, 2012, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Clin.